

Triage infirmier aux urgences. Naissance et validation de la FRENCH

Nurse triage in emergency medicine: Birth and validation of the FRENCH

A. Ricard-Hibon

© SFMU et Lavoisier SAS 2018

La France a accueilli en 2016 près de 21 millions de passages aux urgences, dans 719 structures publiques ou privées d'urgence [1]. Cette activité a doublé en 20 ans et conduit régulièrement la Société française de médecine d'urgence (SFMU) à penser et repenser l'accueil et le triage des patients qui consultent dans ces structures. Le triage - en deux mots - est l'art de reconnaître parmi un groupe de patients, en demande de prise en charge par une équipe d'urgentistes et de soignants, lequel est à risque d'aggravation dans les minutes, dans les heures ou dans les jours qui suivent et lequel ne l'est pas. Les objectifs sont multiples, de l'évaluation de la gravité à la gestion du flux, en passant par l'organisation des filières spécifiques et l'estimation d'une attente acceptable pour le patient : organiser le flux en garantissant la sécurité pour tous.

Cette responsabilité est déléguée à un(e) infirmier(ère) voire un groupe d'infirmier(ère)s quand l'activité est soutenue dans les structures qui accueillent plusieurs centaines de patients par jour. Cette pratique est très encadrée depuis les recommandations formalisées d'experts sur le triage publiées en 2013 [2]. Ainsi, le triage doit être réalisé le plus tôt possible après l'arrivée à l'accueil par un(e) infirmier(ère) diplômé(e) d'État formée spécifiquement au triage par des professionnels de la médecine d'urgence. Il doit permettre d'orienter chaque patient selon un niveau de priorité (niveau de tri) vers un secteur de prise en charge adapté. Ce référentiel de l'infirmier d'orientation de l'accueil (IOA) de 2013 en précisait les modalités : plusieurs échelles étaient présentées, françaises ou internationales. Les experts recommandaient dans ce document l'utilisation d'une échelle de tri simple, fiable, reproductible, s'appuyant sur des critères identifiés

clairement, au mieux une échelle unique nationale. Mais il manquait jusqu'alors une échelle de tri consensuelle, fiable et reproductible, adaptée à l'adulte et l'enfant, et utilisable sur tout le territoire français.

C'est dans cette optique que la SFMU a travaillé depuis plusieurs années à la réalisation d'une échelle de tri répondant aux exigences de l'accueil. De cette réflexion, impliquant médecins urgentistes et infirmier(ère)s, est née la FRENCH (French Emergency Nurses Classification in Hospital), échelle de tri en 6 niveaux, construite en lien avec le thésaurus des motifs de recours aux urgences, et proposant pour chaque motif un niveau de tri moyen et des modulateurs, permettant d'affiner le tri initial avec des éléments recueillis par les IOA.

Dans ce numéro des Annales françaises de médecine d'urgence, Pierre Taboulet (médecin urgentiste à l'origine du projet) et les membres de la Commission de l'évaluation et de la qualité de la SFMU nous présentent le fruit de leur travail, l'élaboration et la validation de la FRENCH [3,4]. Cette échelle a été conçue pour faciliter le repérage de l'urgence complexe/sévère à l'aide des motifs de recours aux soins et de modulateurs [5]. Afin de faciliter l'appropriation de l'échelle par les équipes, la SFMU a mis en place sur son site, une formation e-learning reprenant les modalités du tri, le questionnement à l'accueil et la présentation de la FRENCH. Nul doute qu'elle constitue un point de départ indispensable à l'uniformisation et l'amélioration de nos pratiques à l'accueil des urgences.

Conflit d'intérêt : L'auteur déclare ne pas avoir de lien d'intérêt.

Références

1. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) (2018) Les établissements de santé. https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/es_2018_v4_web.pdf (Dernier accès le 28 novembre 2018)
2. Claret P-G, Segal N, Maignan M, et al (2014) Le triage en structure des urgences. *Ann Fr Med Urgence* 4:196-200

A. Ricard-Hibon (✉)

Présidente de la Société française de médecine d'urgence (SFMU)
SAMU Centre 15 du Val-d'Oise et SMUR Pontoise,
Centre hospitalier René-Dubos, 6 avenue de l'Île-de-France,
CS 90079 Pontoise, France
e-mail : agnes.ricard-hibon@ght-novo.fr

3. Taboulet P, Maillard-Acker C, Ranchon G, et al (2019) Triage des patients à l'accueil d'une structure d'urgences. Présentation de l'échelle de tri élaborée par la Société Française de Médecine d'Urgence : la FRENCH Emergency Nurses Classification in-Hospital (FRENCH). *Ann Fr Med Urgence* 9:51–9
4. Taboulet P, Vincent-Cassy C, Squara P-A, Resche-Rigon M (2019) Validité de la FRENCH, l'échelle de tri des urgences hospitalières élaborée par la Société française de médecine d'urgence. *Ann Fr Med Urgence* 9:10–6
5. Société Française de Médecine d'Urgence. Échelle FRENCH : http://www.sfm.u.org/upload/referentielsSFMU/FRENCH_A4_v181003.pdf (Dernier accès le 21 novembre 2018)